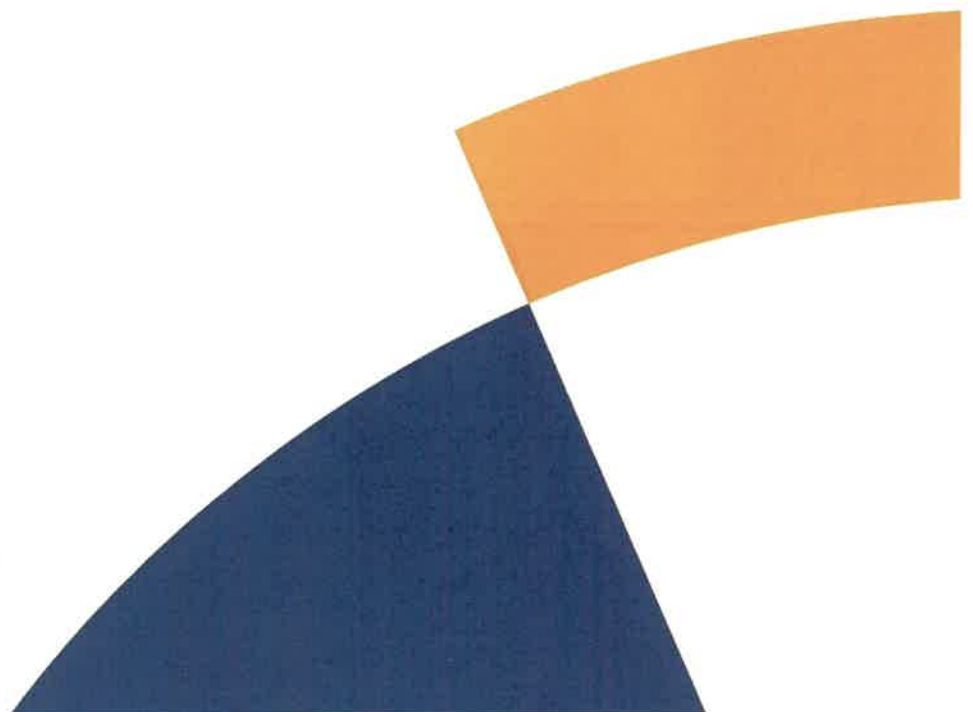


ASSOCIATION JOSEPH SAUVY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association Joseph Sauvy
23 rue François Broussais
66100 PERPIGNAN

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Joseph Sauvy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06, exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables particulières au secteur social et médico-social

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des affectations de résultats sous contrôle des tiers financeurs. Dans le cadre des appréciations auxquelles nous avons procédé, nous nous sommes assurés de la correcte traduction comptable de ces opérations dans les comptes de l'association. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que la présentation d'ensemble des comptes conformément à l'instruction comptable M22 bis et au Code de l'action sociale et des familles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mauguio,

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Signé par Julien Dufrene
Le 29 juin 2026



doc_o78c
tx_aVzgx2ZQ8n4o

Julien DUFRENE

1.1. Bilan actif

BILAN ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements, Provisions	Net	Net
Frais d'établissement (I)	264 435	264 435	0	0
Immobilisations incorporelles	1 566 333	977 944	588 389	543 240
Frais de recherche et de développement	218 008	137 431	80 577	98 229
Donations temporaires d'usufruit			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	900 462	840 512	59 949	96 239
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	447 863		447 863	348 772
Immobilisations corporelles	118 940 406	63 982 603	54 957 802	56 550 820
Terrains	4 266 797	669 220	3 597 577	3 639 513
Constructions	88 841 662	43 714 970	45 126 693	47 029 667
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 970 578	5 224 275	2 746 303	1 802 874
Autres immobilisations corporelles	16 099 809	14 374 139	1 725 670	2 017 084
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 761 559		1 761 559	2 061 682
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0	0
Immobilisations financières	10 966 725	0	10 966 725	10 569 699
Participations	1 065 730		1 065 730	1 251 930
Créances rattachées à des participations	180 000		180 000	0
Autres titres immobilisés	8 822 147		8 822 147	8 262 727
Prêts			0	935
Autres immobilisations financières	898 848		898 848	1 054 107
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	131 737 898	65 224 982	66 512 916	67 663 760
Stocks et en-cours	413 592		413 592	436 718
Créances			0	0
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 036 944	130 877	5 906 067	5 075 076
Créances reçues par legs ou donations			0	0
Autres créances	8 871 577		8 871 577	11 034 786
Charges constatées d'avance	284 320		284 320	203 907
Valeurs mobilières de placement	15 458 888		15 458 888	16 082 748
Instruments financiers à terme et jetons détenus			0	0
Disponibilités	4 698 094		4 698 094	3 254 299
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	35 763 416	130 877	35 632 539	36 087 534
Frais d'émission des emprunts (IV)			0	0
Primes de remboursement des emprunts (V)			0	0
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)			0	0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	167 501 314	65 355 859	102 145 455	103 751 294

1.2. Bilan passif

BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	1 275 643	1 275 643
Fonds propres statutaires	1 275 643	1 275 643
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves	1 629 330	1 629 330
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 629 330	1 629 330
Autres		
Report à nouveau	15 364 333	14 880 165
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) hors activité ESSMS	457 264	484 168
Sous-total 1 - Situation nette des activités propres	18 726 570	18 269 306
Fonds propres sans droit de reprise	1 692 285	1 487 960
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	20 030 711	19 938 300
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 050 844	1 767 444
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	(2 441 040)	(2 440 294)
Report à nouveau des charges rejetées	(73 287)	(62 251)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) des activités sociales et médico-sociales	699 721	655 705
Sous-total 2 - Situation nette des activités sous gestion contrôlée sociales et médico-sociales	21 959 234	21 346 865
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement	9 659 993	10 205 254
Provisions réglementées	2 160 194	2 160 194
TOTAL FONDS PROPRES (I)	52 505 991	51 981 619
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 767 875	6 688 049
TOTAL FONDS DEBIES ET REPORTES (II)	5 767 875	6 688 049
Provisions pour risques	85 500	46 968
Provisions pour charges	3 905 681	3 978 589
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	3 991 181	4 025 557
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 728 777	26 631 965
Emprunts et dettes financières diverses	263 350	320 722
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 805 239	2 788 998
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	10 185 077	9 308 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 672 947	1 846 221
Produits constatés d'avance	225 017	160 113
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION (IV)	39 880 408	41 056 069
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	102 145 455	103 751 294

NB : Le résultat des activités sociales et médico-sociales (699 721 €) comprend le résultat comptable des établissements sous gestion contrôlée (626 813 €) et le résultat des écritures de retraitements passées dans les comptes agrégés (72 908 €). Ce dernier correspond au provisionnement du montant total de l'engagement de retraite.

1.3. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
Produits d'exploitation		
Cotisations	20 046	30 036
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 032 013	1 083 646
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	9 694	19 957
Ventes de Prestations de services	9 874 935	6 737 742
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	3 263 290	861 431
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	65 940 101	60 846 889
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	65 940 101	60 846 889
Subventions d'exploitation	910 504	186 295
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	60 000	60 385
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	0	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	225 221	3 366 593
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	290 655	
Utilisation des fonds dédiés	1 075 667	1 335 581
Autres produits	6 567 620	6 496 057
TOTAL (I)	85 996 763	80 143 224
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	24 214	76 228
Variation de stocks	(101 484)	(15 473)
Autres achats et charges externes	24 445 325	24 108 784
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 407 045	3 973 179
Salaires	38 222 127	34 603 165
Cotisations sociales	12 707 631	11 731 878
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 598 609	4 568 147
Dotations aux provisions	39 000	42 330
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	37 744	
Reports en fonds dédiés	167 993	232 700
Autres charges	411 532	344 013
TOTAL (II)	84 959 736	79 664 950
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 037 028	478 275

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
Produits financiers		
De participation	236 668	89 486
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	237 104	231 815
Autres intérêts et produits assimilés	390 914	389 428
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	108 186	259 724
TOTAL (III)	972 872	970 454
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	767 190	928 028
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	6 300	
TOTAL (IV)	773 490	928 028
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	199 382	42 426
Produits exceptionnels (V)		5 538 075
Charges exceptionnelles (VI)		4 874 790
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	663 286
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les sociétés (VIII)	79 425	44 114
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	86 969 635	86 651 753
TOTAL DES CHARGES (III+IV+VI+VII+VIII)	85 812 650	85 511 880
EXCEDENT OU DEFICIT	1 156 985	1 139 873
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>699 721</i>	<i>655 705</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	0	0
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite des biens	0	0
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	0	0
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0	0



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.1. Informations relatives à l'association

L'association Joseph Sauvy est une association gestionnaire d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Fondée en 1963 par la Mutualité Sociale Agricole des Pyrénées-Orientales et la Caisse des Assurances Mutuelles Agricoles des Pyrénées-Orientales, afin de pallier à certaines carences existantes sur la prise en charge des personnes fragilisées et en difficulté en milieu rural. Depuis sa création, l'Association n'a cessé de se développer dans le but d'offrir des services et modes d'accueils adaptés à chacun, et à tous les stades de la vie.

Dans cette perspective, elle gère :

- 37 établissements sociaux et médico-sociaux (relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles)
- 2 entreprises adaptées

L'association est reconnue d'intérêt général depuis février 2015.

La nature des activités sociales et médico-sociales exercées par l'association ainsi que les moyens dont elle dispose sont décrits ci-après :

Natures de l'accompagnement et/ou de la prise en charge	Type d'établissements	Moyens financiers (en €)
Plateforme Gériatrique	(Ehpad, puv, phv, ssad)	23 855 263
Plateforme Handicap et Parcours	(foyers, sava, samsah, mas, saj, fam, ime, sessad, Dilep)	33 097 267
Plateforme Parcours Professionnels et Emplois	Esat et Entreprises adaptées	19 371 496
SAAD	S.a.a.d	8 613 799
Plateforme des solidarités	Caarud, EMSP	2 112 704
Siège et association	siège + association	4 559 036
		91 609 565

Les moyens financiers correspondent au montant total des produits inscrits au compte de résultat au 31 décembre 2025 avant l'élimination des prestations réciproques entre les établissements de l'association.

Pour mener à bien ses différentes missions, l'association dispose de financements qui sont détaillés ci-après :

Autorités administratives	Type de financement	Financements alloués en 2025 (en M€)
CD66	Aide sociale différentielle & dotation	16,2
USAGERS	Payants, caisses, autres départements	9,8
ARS	Dotation	39,9
DIRECCTE	Aides aux postes (Esat, Ea)	5,2
	total =	71,2



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers. Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et résultat de l'association. Ces éléments d'informations ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

L'exercice social clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 102 145 455 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 156 985 euros.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Croissance externe de l'activité du SAAD

L'association Joseph Sauvy accroît son activité de SAAD via deux opérations :

- En date du 19/11/2024, l'association Joseph Sauvy a signé un traité de fusion précisant l'opération de fusion absorption de l'association ADEFA exerçant une activité de SAAD à compter du 1er janvier 2025.
- Une convention de cession d'activité du SAAD du CCAS de Prades au profit de l'association Joseph Sauvy, en date du 19/12/2024, est signée. La reprise d'activité débute au 1er janvier 2025.

Divers

- En date du 27 mars 2025, l'association et les organisations syndicales ont signé un accord d'entreprise pour le versement d'une contribution exceptionnelle de 250 K€ au titre de l'achats de cartes cultures pour les salariés ;
- Dénonciation de la convention de mutualisation de la restauration par le CH de Perpignan.



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

2.4. Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Séparation des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

L'association applique les dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement ANC n°2022-06, sous réserve des dispositions spécifiques prévues au règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'association gérant des établissements relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), elle entre dans le champ d'application du règlement n°2019-04 de l'ANC relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Conformément aux articles 131-1 et 131-2 de l'ANC n°2019-04, la présentation des fonds propres au passif du bilan est décomposée en deux parties pour distinguer les fonds propres restituables aux autorités de tarification :

- Les activités propres regroupant les établissements sous gestion propre ;
- Les activités sous gestion contrôlée des activités sociales et médico-sociales (établissements et services sociaux et médico-sociaux).

Les principales méthodes comptables ou d'évaluation utilisées sont les suivantes :



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, augmenté des coûts directement attribuables à ces immobilisations, ou à leur coût de production.

Le cas échéant cette valorisation est augmentée des taxes non récupérables grevant le bien.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le poste immobilisations incorporelles est constitué des frais d'établissement et des logiciels acquis par l'association.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité et sont décrits dans le tableau des amortissements.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. (Arrêté interministériel du 26 décembre 2005).

2.4.2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement), hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée au prix d'achat moyen pondéré ou selon la méthode "premier entré - premier sorti".

2.4.3. Stocks

Les stocks sont évalués à leur prix de revient d'achat. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués (conserverie, biscuiterie...) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Par exception, certains stocks de produits finis sont valorisés par l'application d'un pourcentage du prix de vente hors taxes :

- Culture de légumes et autres plantes de pépinière (60% du prix de vente) ;
- Viticulture (prix du marché de l'hectolitre avec une décote comprise entre 30 à 50%) ;
- Préfabrication de ciments (60% du prix de vente).

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur économique à la date de clôture, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.4.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'entrée, catégorie par catégorie. La méthode retenue lors des cessions de V.M.P. est la méthode du premier entré premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice, la valeur d'entrée est comparée à la valeur probable de réalisation à la clôture, valeur communiquée par les organismes bancaires. Si cette dernière est inférieure au coût d'entrée, il est pratiqué une dépréciation.

2.4.6. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires sont évalués en date de clôture à leur valeur d'inventaire.

2.4.7. Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement ANC n°2014-03, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.4.8. Provisions règlementées

Selon le règlement ANC n°2019-04, des provisions règlementées sont constituées lorsque les autorités de tarification sont amenées à attribuer des fonds destinés à :

- Faire face au besoin en fonds de roulement lié au cycle d'exploitation ;
- Renforcer l'autofinancement des établissements et services sociaux et médico-sociaux en autorisant le transfert des plus-values de cession d'éléments d'actif à un compte de provision règlementée.

2.4.9. Fonds dédiés

Les ressources externes obtenues des dons, des legs, des subventions ou via des contributions financières des autorités de tarification affectées à des projets définis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs, sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste de « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste « Report en fonds dédiés », les ressources reçues dans l'exercice et non utilisées à la clôture ;
- En produits dans le poste « Utilisation des fonds dédiés », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont encourues.

Dans le cadre de fonds dédiés reçus pour le financement des immobilisations affectées à un projet défini, la reprise des fonds dédiés s'effectue au même rythme que celui retenu pour l'amortissement de l'immobilisation.

2.4.10. Résultat de l'exercice

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité et la position de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, la reprise des déficits et excédents est sans incidence sur le compte de résultat. L'application de cette recommandation conduit à faire la distinction entre le compte de résultat obéissant aux règles comptables (M22 bis) et le compte administratif présenté à l'autorité de tutelle.

Le tableau de passage (annexe 2.7.4) établit la correspondance entre le résultat comptable et le résultat administratif.



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.4.11. Engagements de retraite et avantages assimilés

La méthode de calcul retenue est la méthode prospective dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte des conventions collectives nationales suivantes :

- Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966.
- Convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951.
- Convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile du 21 mai 2010.
- Convention collective nationale des entreprises du paysage du 10 octobre 2008.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux d'évolution salariale : 1,10%
- Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 37%
- Taux concernant la taxe sur les salaires 10%
- Pour la prise en compte du risque de mortalité, le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Au 31.12.2025, le montant de l'engagement de retraite s'élève à 3 905 681 €. Il est provisionné en intégralité en provision pour indemnités de départ à la retraite.

Le tableau présenté en annexe 2.9.2, décrit l'état de l'engagement retraite par établissement.

2.5. Changement de méthode comptable

L'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, est obligatoire à compter des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

La première application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable.

Dans ce cadre, il convient de souligner les modifications apportées :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- La suppression du transfert de charges
- La refonte du plan de comptes et de la nomenclature
- De nouveaux modèles obligatoires pour le bilan et le compte de résultat
- Une nouvelle structure de l'annexe, avec des tableaux normalisés



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.6. Notes sur l'actif

2.6.1. Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Immobilisations au 31 Décembre 2024	Augmentations	Diminutions	Reclassement de compte à compte	Immobilisations au 31 Décembre 2025
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	264 435				264 435
Frais de recherche et de développement	210 440		8 920	16 488	218 008
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et val. sim.	941 921	26 336	83 826		884 431
Autres immobilisations incorporelles	41 868	1 003	26 841		16 030
Immobilisations incorporelles en cours	342 657	174 079	8 640	-64 669	443 427
Avances et acomptes	6 115	4 437	6 115		4 437
Total immobilisations incorporelles	1 807 436	205 855	134 342	-48 181	1 930 768
Immobilisations corporelles					
Terrains	2 723 222				2 723 222
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	1 515 391	28 184			1 543 575
Constructions	88 010 905	453 341	214 649	592 065	88 841 662
Installations, matériel et outillage techniques	7 399 723	364 858	909 631	1 115 629	7 970 579
Autres immobilisations corporelles	17 093 700	396 175	1 561 085	171 018	16 099 808
Immobilisations corporelles en cours	1 969 439	1 466 034	22 936	-1 695 012	1 717 525
Avances et acomptes	92 243	94 486	7 175	-135 519	44 035
Total immobilisations corporelles	118 804 822	2 803 078	2 715 476	-48 181	118 940 405
Immobilisations financières					
Participations	1 251 930		6 200	-180 000	1 065 730
Créances rattachées à des participations	0			180 000	180 000
Autres titres immobilisés	8 262 727	691 709	132 290		8 822 147
Prêts	935		935		0
Autres immobilisations financières	1 054 107	76 140	231 399		898 848
Total immobilisations financières	10 569 700	767 849	370 824	0	10 966 725
TOTAL IMMOBILISATION	131 181 758	3 776 783	3 220 642	0	131 737 898

2.6.2. Etat des amortissements

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode amortissement	Amortissements cumulés au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés au 31/12/2025
Amortissements des immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	3 à 5 ans	Linéaire	264 435			264 435
Frais de recherche et de développement	3 à 5 ans	Linéaire	112 211	34 141	8 920	137 431
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	2 à 5 ans	Linéaire	845 888	62 933	83 826	824 994
Autres immobilisations incorporelles	2 à 10 ans	Linéaire	41 663	696	26 841	15 518
Immobilisations incorporelles en cours						
TOTAL amortissements des immobilisations incorporelles			1 264 196	97 770	119 587	1 242 379
Amortissements des immobilisations corporelles						
Terrains						
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	5 à 35 ans	Linéaire et dégressif	599 100	70 120		669 220
Constructions sur sol propre et sol d'autrui	2 à 50 ans	Linéaire et dégressif	40 981 237	2 947 911	214 178	43 714 970
Installations, matériel et outillage techniques	2 à 25 ans	Linéaire	5 596 848	536 839	909 413	5 224 275
Autres immobilisations corporelles	2 à 25 ans	Linéaire	15 076 616	818 889	1 521 366	14 374 139
Immobilisations corporelles en cours						
TOTAL amortissements des immob. corporelles			62 253 801	4 373 756	2 644 957	63 982 603
Amortissement des immobilisations financières						
Participations et créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
TOTAL amortissement des immobilisations financières			0	0	0	0
TOTAL AMORTISSEMENTS			63 517 998	4 471 528	2 764 544	65 224 982



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.6.3. Tableau des participations

L'association Joseph Sauvy est membre de plusieurs groupements de coopération dans le cadre de la réalisation de projets avec différents partenaires. Elle détient également des participations de sociétés (SAS et SCI). Le tableau ci-après présente les principales informations financières des entités liées selon les derniers éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

Entités liées	Pourcentage de détention	31/12/2025					Données relatives aux entités liées			
		Valeur comptables des titres			Créances rattachées	Comptes courants	Année	Capital ou fonds propres statutaires	Résultat	Situation nette
		Brut	Dépréciation	Net						
SCI AIS Bona Cava	96,12%	9 900		9 900		201 712	Exercice 2025	10 100	-1 703	-55 184
SCI AIS Ceyron	99,44%	159 900		159 900		7 769 665	Exercice 2025	160 800	309 279	608 749
SASU Sauvy Impact Innovation et Territoire	100,00%	10 000		10 000		17 601	Exercice 2025	10 000	-1 034	6 325
GCSMS Centre Gérontologie du Rouillon	51,00%	2 550		2 550		-926 450	Exercice 2024	0	-130 508	503 597
GCS Pôle Sanitaire Cerdan	35,00%	880 350		880 350	180 000	0	Exercice 2025	1 000	412 712	15 848 348
GCS Pôle Pharmacovigilance Cerdan	33,00%	330		330			Exercice 2025	0		-516
GCSMS Samsab 66	33,33%	200		200		5 000	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
MIEBICOOP 66		2 500		2 500			n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Total titres de participations		1 045 730	0	1 045 730	180 000	7 967 534				

2.6.4. Stocks

Postes	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
STOCK MATIERES PREMIERES FOURNITURES	54 805	129 030
STOCK REDUCTION RISQUES	31 526	32 096
STOCK PRODUITS ENTRETIEN	9 287	11 318
STOCK EMBALLAGE	10 682	16 834
STOCK ALIMENTATION	33 262	12 544
STOCK PRODUITS FINIS	9 339	133 949
STOCK MARCHANDISES	264 692	100 947
Total	413 592	436 718



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.6.5. Etat des créances et des dettes

Libellé	Montant brut 2025		
CREANCES (a)			
		ECHEANCES	
Créances de l'actif immobilisé :		à 1 an au +	à + d'1 an
Créances rattachées à des participations	180 000		180 000
Prêts			0
Autres immobilisations financières	9 720 995		9 720 995
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	6 036 944	6 036 944	
Comptes courants	8 444 765	8 444 765	
Personnel et comptes rattachés	80 165	80 165	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 601	14 601	
Etat et autres collectivités publiques	19 758	19 758	
Autres	312 288	283 912	
Charges constatées d'avance	284 320	284 320	
TOTAL CREANCES	25 093 836	15 164 465	9 900 995

DETTES (b)		ECHEANCES		
		à 1 an au +	à + d'1 an	à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	24 728 777	1 841 035	6 829 764	16 057 978
Comptes courants	953 450	953 450		
Emprunts et dettes financières divers	263 350	263 350		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 805 239	2 805 239		
Personnel et comptes rattachés	4 811 423	4 811 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 188 224	4 188 224		
Etat et autres collectivités publiques	1 185 430	1 185 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	719 498	719 498		
Produits constatés d'avance	225 017	225 017		
TOTAL DETTES	39 880 408	16 992 667	6 829 764	16 057 978
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>		-		
<i>Remboursements d'emprunts sur l'exercice</i>		1 960 559		



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.6.6. Charges et produits constatées d'avance

ETABLISSEMENT	MONTANT des CCA	MONTANT des PCA
Siège	71 515	
EHPAD Rose de Montella	11 137	
Ehpad les valbères	21 154	
Ehpad les myosotis	3 066	
PUV el reparo	807	
EHPAD les aïrelles	7 478	
PUV Myer	1 751	
Ehpad Le Patio de Jeanne	16 611	
ESAT Charles de Menditte S	3 667	
EA EVL	3 414	
ESAT Terres Rousses	6 945	
ESAT Joan Cayrol S	11 538	
Sauvy Restauration	23 783	
Esat la Roselière S		
ESAT Charles de Menditte C	5 149	
ESAT Joan Cayrol C	15 850	
ESAT Terres Rousses C	4 177	
Foyer les pardalets	6 978	1 100
Foyer de la salanque	456	
Foyer Charles de Menditte	685	
Service d'Accueil de Jour	150	
SAVS Charles de Menditte	130	
SAVS La roselière	3 090	
SAMSAH DU ROUSSILLON	214	
FAM les Pardalets	2 625	
PHV l'Oliveraie	4 394	
MAS Torri		
Alde à domicile	5 335	
IME Al casal	3 644	47 585
IME Aristide Maillol	2 396	
IME La Mauresque	25 825	176 333
SESSAD Poc y mes	453	
SESSAD Endavant	4 181	
SESSAD Auxili	4 085	
SESSAD Trait d'union	239	
ITEP Peyrebrune	2 416	
CAARUD	8 417	
EMSP	560	
	0	
Total	284 320	225 017



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.7. Notes sur le passif

2.7.1. Fonds propres

2.7.1.1. Variation des fonds propres

Compte tenu de la présentation retenue pour les fonds propres au passif du bilan, la variation des fonds propres est décomposée en deux parties pour distinguer les fonds propres restituables aux autorités de tarification :

- Les activités propres regroupant les établissements sous gestion propre ;
- Les activités sous gestion contrôlée des activités sociales et médico-sociales (établissements et services sociaux et médico-sociaux).

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	REMPUTATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 275 643					1 275 643
Fonds propres statutaires	1 275 643					1 275 643
Fonds propres complémentaires	0					0
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Fonds propres statutaires	0					0
Fonds propres complémentaires	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	1 629 330					1 629 330
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves pour projet de l'entité	1 629 330					1 629 330
Autres	0					0
Report à nouveau	14 880 185	484 168				15 364 353
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) hors activités ESMS	484 168	(484 168)	457 384			457 264
Sous-total 1 - Situation nette des activités propres	16 269 308	0	457 384	0	0	16 726 571
Fonds propres sans droit de reprise	1 487 960		204 325			1 692 285
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	18 938 300		92 411			20 030 712
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 787 444	656 705		372 304		2 050 844
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	(2 440 294)		24 637	25 384		(2 441 041)
Report à nouveau des charges réelles	852 251			11 037		(72 288)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) des activités sociales et médico-sociales	855 785	(835 799)	689 721	408 725	0	699 721
Sous-total 2 - Situation nette des activités sous gestion contrôlée sociales et médico-sociales	27 349 883	0	1 931 984	408 725	0	27 989 233
Fonds propres complémentaires	0					0
Subventions d'investissement	10 205 254		3 135	548 387		9 659 993
Provisions réglementées	2 160 194					2 160 194
TOTAL	31 981 619	0	1 481 493	857 132	0	32 985 991



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.7.1.2. Fonds propres sans ou avec droit de reprise par secteur

Fonds propres avec ou sans droit de reprise par Secteur	Montant net 31/12/2025	Secteur Médico-Social	Gestion Propre
Fonds propres sans droit de reprise	2 967 928	1 692 285	1 275 643
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
TOTAL	2 967 928	1 692 285	1 275 643

2.7.2. Réserves

2.7.2.1. Variations des réserves

Variation des réserves	Montant net 31/12/2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
Réserves affectées à l'investissement	13 312 515			13 312 515
Réserves de trésorerie	2 671 244			2 671 244
Réserves de compensation des déficits d'exploitation	3 418 824	66 208		3 485 032
Réserves de compensation des charges d'amortissement	550 068			550 068
Autres réserves	1 614 979	26 203		1 641 182
TOTAL RESERVES	21 567 630	92 411	0	21 660 041

2.7.2.2. Réserves par secteur

Réserves par secteur	Montant net 31/12/2025	Secteur Médico-Social	Gestion Propre
Réserves affectées à l'investissement	13 312 515	13 237 374	75 141
Réserves de trésorerie	2 671 244	2 671 244	-
Réserves de compensation des déficits d'exploitation	3 485 032	3 485 032	-
Réserves de compensation des charges d'amortissement	550 068	550 068	-
Autres réserves	1 641 182	86 993	1 554 189
TOTAL RESERVES	21 660 041	20 030 711	1 629 330



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.7.3. Report à nouveau

ETABLISSEMENT	Report à nouveau gestion propre	Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée	Report à nouveau dont la prise en charge est différée	Report à nouveau des charges rejetées	Total
SIEGE ASSOCIATION J.SAUVY	474 517				474 517
EHPAD J.SAUVY		193 328	(291 314)	(63)	(98 048)
EHPAD LES VALBERES		1 001 563	(154 916)		846 647
EHPAD LES MYOSOTIS		(249 802)	(37 565)	(1 192)	(288 560)
PUV EL REPARO		(495 742)	(38 464)		(534 206)
EHPAD LES AIRELLES		730 170	(181 024)		549 147
PUV NYER		(410 643)	(12 219)		(422 862)
EHPAD LE PATIO DE JEANNE		(262 964)	0	0	(262 964)
RA LE PATIO DE JEANNE		539	0	0	539
ESAT CHARLES DE MENDITTE		25 472	(113 914)		(88 442)
ESAT CHARLES DE MENDITTE commercial	7 488 778				7 488 778
EA ESPACES VERTS DU LITTORAL	3 324 191				3 324 191
ESAT LES TERRES ROUSSES		49 570	(63 816)		(14 245)
ESAT LES TERRES ROUSSES commercial	788 236				788 236
ESAT JOAN CAYROL		(141 272)	(91 833)		(233 105)
ESAT JOAN CAYROL commercial	1 632 080				1 632 080
EA SAUVY RESTAURATION	329 104				329 104
ESAT LA ROSELIERE		17 377	(22 352)	(563)	(5 538)
ESAT LA ROSELIERE commercial	1 726 703				1 726 703
FOYER LES PARDALETS		11 839	(80 298)	(2 022)	(70 480)
FOYER DE LA SALANQUE		(6 923)	(21 785)	(20 150)	(48 858)
FOYER H CHARLES DE MENDITTE		47 403	(63 949)	(10 000)	(26 546)
SAJ		(10 701)	(28 968)	(24)	(39 693)
SAVS CHARLES DE MENDITTE		64 943	(27 467)	(19)	37 457
SAVS LA ROSELIERE		34 928	(13 864)	(17 214)	3 851
SAMSAH DU ROUSSILLON		412 556	(28 696)	(4 845)	379 015
FAM LES PARDALETS		285 451	(62 616)	(11 572)	211 263
PHV L'OLIVERAIE		222 268	(69 547)	(4 607)	148 115
MAS L'ORRI		(294 867)	(39 764)		(334 631)
SERVICE D'AIDE A DOMICILE		(568 222)	(574 575)		(1 142 797)
IME AL CASAL		240 030	(112 737)		127 294
IME MAILLOL		583 749	(54 224)		529 525
IME LA MAURESQUE		481 426	(25 850)		455 576
SESSAD POC I MES		264 067	(56 337)		207 730
SESSAD ENDAVANT		60 395	(29 552)		30 843
SESSAD AUXILI		94 688	(24 002)		70 686
SESSAD TRAIT D'UNION		252 256	(3 762)	(1 018)	247 476
ITEP		639 786	(105 490)		534 296
CAARUD		98 367	(265)		98 102
EMSP LE CHENAL		18 835	(9 874)		8 961
AJS (963)	(399 275)				(399 275)
RAN OD CONSO		(1 339 028)			(1 339 028)
TOTAL GENERAL	15 364 333	2 050 844	(2 441 040)	(73 287)	14 900 852



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.7.4. Résultat de l'association

2.7.4.1. Passage du résultat comptable au résultat administratif

	ETABLISSEMENT	RESULTATS COMPTABLES	DEPENSES NON OPPOSABLES	REPRISE RESULTATS ANTERIEURS	RESULTATS ADMINISTRATIFS
GERONTOLOGIQUE	EHPAD ROSE DE MONTELLA	69 524 €			69 524 €
	EHPAD LES VALBERES	76 889 €			76 889 €
	EHPAD LES MYOSOTIS	-132 029 €			-132 029 €
	EHPAD LES AIRELLES	-137 559 €			-137 559 €
	PUV EL REPARO	57 670 €			57 670 €
	PUV CHÂTEAU DE NYER	-116 214 €			-116 214 €
	PHV OLIVERAIE	17 156 €			17 156 €
	SSIAD	-84 650 €			-84 650 €
	EHPAD LPDJ	-479 845 €			-479 845 €
	RA LPDJ	1 374 €			1 374 €
	TOTAL	-727 686 €	0 €	0 €	-727 686 €
HANDICAP & PARCOURS	FV LES PARDALETS	-86 384 €	6 604 €		-79 780 €
	FAM LES PARDALETS	29 479 €	-1 916 €		27 563 €
	MAS L'ORRI	-79 403 €			-79 403 €
	FH SALANQUE	21 958 €	7 033 €		28 991 €
	FH CDM	3 418 €	-976 €		2 442 €
	SAJ	-26 055 €	4 535 €		-21 520 €
	SAVS CDM	-44 491 €	-215 €		-44 706 €
	SAMSAH DU ROUSSILLON	201 978 €	1 561 €		203 539 €
	SAVS ROSELIERE	22 009 €	-7 812 €	16 208 €	30 405 €
	IME AL CASAL	242 765 €			242 765 €
	IME LA MAURESQUE	118 533 €			118 533 €
	IME MAILLOL	345 616 €			345 616 €
	ITEP PEYREBRUNE	420 083 €			420 083 €
	SESSAD POC I MES	113 996 €			113 996 €
	SESSAD ENDAVANT	56 233 €			56 233 €
	SESSAD CAMINEM	0 €			0 €
	SESSAD AUXILI	22 129 €			22 129 €
	SESSAD TRAIT D'UNION	110 520 €			110 520 €
	TOTAL	1 472 385 €	8 813 €	16 208 €	1 497 407 €
PARCOURS PROFESSIONNELS ET EMPLOIS	ESAT CDM	131 919 €			131 919 €
	ESAT JOAN CAYROL	135 035 €			135 035 €
	ESAT TERRES ROUSSES	80 084 €			80 084 €
	ESAT LA ROSELIERE	75 944 €			75 944 €
	ESAT CDM COMMERCIAL	376 829 €			376 829 €
	ESAT JOAN CAYROL COMMERCIAL	189 835 €			189 835 €
	ESAT TERRES ROUSSES COMMERCIAL	214 166 €			214 166 €
	ESAT LA ROSELIERE COMMERCIAL	65 406 €			65 406 €
	EA EVL	-70 536 €			-70 536 €
	EA ARR	-327 348 €			-327 348 €
	TOTAL	871 335 €	0 €	0 €	871 335 €
SOLIDARITES	CAARUD	121 861 €	10 093 €		131 954 €
	EMSP	58 109 €	61 €		58 049 €
	TOTAL	179 971 €	10 032 €	- €	190 002 €
	SIEGE (arrêté)	- 272 403 €			- 272 403 €
	SAAD	- 720 839 €			- 720 839 €
	AUTRES GESTION PROPRE AIS	281 314 €			281 314 €
	TOTAL	- 711 927 €	- €	- €	- 711 927 €
		1 084 077 €			1 119 131 €
	ECRITURES DE CONSO (PIDR)	72 908 €			72 908 €
	TOTAL	1 156 985 €			1 192 039 €
	TOTAL GESTION PROPRE	457 264 €			457 264 €
	TOTAL GESTION CONTROLEE	699 721 €			734 774 €

Le résultat des écritures de retraitements passées dans les comptes agrégés (+72 908 €) correspond au provisionnement du montant total de l'engagement de retraite.



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.7.4.2 Détermination du résultat effectif global

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat comptable	1 156 985	1 139 873
Reprise des résultats des exercices antérieurs		0
Excédent ou déficit effectif global	1 156 985	1 139 873
<i>Dont résultat effectif sous gestion propre (Activités propres)</i>	<i>457 264</i>	<i>484 168</i>
<i>Dont résultat effectif sous gestion contrôlée (Activités ESSMS)</i>	<i>699 721</i>	<i>655 705</i>

2.7.5. Subventions d'investissements

ETABLISSEMENTS	VALEURS BRUTES EN DEBUT D'EXERCICE (COTE 131)	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE AU 31/12/2025 (COTE 131)	VALEURS BRUTES EN DEBUT D'EXERCICE (COTE 139)	REPRISE SUBVENTIONS AMORTIES COMPLETEMENT	SUBVENTIONS INSCRITES AU COTE DE RESULTAT	SOLDE AU 31/12/2025 (COTE 139)	SOLDE NET AU 31/12/2025
EHPAD ROSE DE MONTELLA	2 906 313 €		7 952 €	2 898 361 €	763 779 €	7 952 €	90 197 €	846 024 €	2 052 337 €
EHPAD Les VALBERES	480 639 €			480 639 €	113 637 €		19 305 €	132 942 €	347 697 €
EHPAD Les MYOSOTIS	224 913 €			224 913 €	46 089 €	- €	11 309 €	57 398 €	167 515 €
RESIDENCE EL REPARO	296 874 €			296 874 €	95 615 €		13 217 €	108 831 €	188 044 €
EHPAD L'OLIVERAIE	127 030 €			127 030 €	112 351 €		8 469 €	120 820 €	6 210 €
EHPAD Les AIRELLES	2 204 630 €			2 204 630 €	388 803 €		95 605 €	484 407 €	1 720 223 €
PUV Ivry	96 600 €		36 600 €	60 000 €	42 843 €	36 600 €	7 529 €	13 722 €	46 228 €
ESAT Charles de Menditte	199 777 €		1 777 €	198 000 €	103 674 €	1 777 €	11 717 €	113 614 €	84 386 €
EVL	472 415 €		51 084 €	421 331 €	318 557 €	51 084 €	36 461 €	231 012 €	190 319 €
ESAT Joan Caillol	186 486 €			186 486 €	1 865 €			1 865 €	184 621 €
ESAT La Roselière	1 574 €			1 574 €	474 €		315 €	789 €	785 €
EA SAUVY RESTAURATION	68 161 €			68 161 €	29 737 €		13 632 €	43 369 €	24 792 €
Foyer les Pardalets	730 453 €			730 453 €	70 147 €	- €	38 444 €	108 591 €	621 862 €
Foyer Charles de Menditte	- €			- €	0 €	- €		0 €	0 €
SAVS CDM	10 000 €		10 000 €	- €	9 687 €	10 000 €	313 €	0 €	0 €
FAM les Pardalets	10 000 €		10 000 €	- €	9 687 €	10 000 €	313 €	0 €	0 €
MIAS l'Orri	2 814 225 €			2 814 225 €	1 589 967 €	1 661 €	109 616 €	1 697 921 €	1 116 304 €
IME Al Casal	3 613 275 €		560 771 €	3 052 504 €	1 674 697 €	560 771 €	87 332 €	1 201 259 €	1 851 245 €
IME Aristide Maillol	821 676 €			821 676 €	378 137 €		20 088 €	398 225 €	423 451 €
IME La Maurmique	1 005 193 €			1 005 193 €	368 743 €		50 000 €	418 743 €	586 451 €
ITEP Pnyebrunne	132 063 €			132 063 €	85 357 €		5 706 €	91 063 €	41 001 €
CAARUD	5 768 €			5 768 €	1 190 €		719 €	1 909 €	3 859 €
Association Joseph Sauvy 963-001	10 000 €	3 135 €	10 000 €	3 135 €	7 779 €	10 000 €	2 692 €	472 €	2 664 €
TOTAL	16 418 065 €	3 135 €	688 184 €	15 733 017 €	6 212 809 €	589 844 €	550 057 €	6 073 023 €	9 659 993 €



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.7.6. Provisions

Provisions	Au 31/12/2024	Dotations 2025	Reprises 2025	Au 31/12/2025
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement	433 674			433 674
142 - Pour renouvellement des immobilisations	0			0
144 - Relatives aux autres éléments de l'actif	0			0
145 - Amortissements dérogatoires	0			0
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)	0			0
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)	0			0
148 - Autres provisions réglementées	1 726 520			1 726 520
14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	1 210 558			1 210 558
14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant	515 962			515 962
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	2 160 194	0	0	2 160 194
Provisions pour Risques et Charges				
151 - Provisions pour Risques	46 968	39 000	468	85 500
152 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ets privés)	3 978 589		72 908	3 905 681
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)	0			0
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0			0
158 - Autres Provisions pour Charges	0			0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 025 557	39 000	73 376	3 991 181
Dépréciations				
29 - Dépréciation des Immobilisations				
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours				
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	155 597	127 126	151 845	130 877
59 - Dépréciation des Comptes Financiers				
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	155 597	127 126	151 845	130 877

2.7.7. Fonds dédiés

VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS ISSUES DE :	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS DE L'EXERCICE	UTILISATIONS		TRANSFERTS	À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements aux autorités		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés à l'investissement	4 418 172	84 500	585 600	0	16 608	3 933 680	349 385
Fonds dédiés à l'exploitation	2 269 878	77 731	496 806	0	(16 608)	1 834 195	631 920
FRS DE SIEGE	415 307		99 832			315 476	15 981
FORMATION	154 792		48 118		(10 000)	96 674	80 337
SITUATION COMPLEXE	404 844		18 579			386 265	354 340
MEDICALISATION PUV	20 581		4 965			15 616	
AVP LES MISTELLES (CD66)	18 000					18 000	18 000
CONTRACTUALISATION COOPERATION	17 699					17 699	
PCPE UKRAINE	121 367					121 367	
PCPE	117 326		44 351			72 975	
C360	93 218		24 378			68 840	
CAP INCLUSION	731 494		241 853			489 641	
EXPERIMENTATIONS	10 000				(10 000)	0	
MAT RDRD	0	14 731	14 731			(0)	
TAPAJ	0	63 000				63 000	
Accompagnement SAD MIXTE	0				3 392	3 392	
EQUIPE MOBILE	4 988					4 988	3 000
AUTRES FONDS DEDIES	160 262					160 262	160 262
TOTAL	6 688 049	162 231	1 082 406	0	0	5 767 875	981 305



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.7.8. Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	246 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	605 480
Dettes fiscales et sociales	5 730 629
Autres dettes	26 859
TOTAL	6 609 103

Produits à recevoir	Montant
Autres titres immobilisés	152 281
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 491 332
Autres créances	168 086
Disponibilités	747 559
TOTAL	2 559 258

2.8. Notes sur le compte de résultat

2.8.1. Prestations réciproques

La présentation des comptes de l'association nous conduit à des retraitements comptables. Nous neutralisons les prestations internes dans le compte de résultat.

Ces montants s'élèvent au 31.12.2025 à :

- Prestations avec le siège : 2 531 570 €
- Prestations réciproques : 2 181 267 €

Détail de la facturation des frais de siège par établissement :



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

ETABLISSEMENTS	TOTAL	COMPTE	
		65560000	61118001 61180000
EHPAD RDM	148 057	148 057	
EHPAD LES VALBERES	125 210	125 210	
EHPAD LES MYOSOTIS	64 813	64 813	
PUV EL REPARO	13 116	13 116	
EHPAD LES AIRELLES	135 326	135 326	
PUV DE NYER	14 869	14 869	
EHPAD LPDJ	132 165	132 165	
ESAT CDM	52 252	52 252	
EA EVL	41 473	41 473	
ESAT T-R	30 419	30 419	
ESAT J-C	51 109	51 109	
EA ARR	133 562	133 562	
ESAT ROSELIERE	26 026	26 026	
ESAT ROSELIERE C	36 597	36 597	
ESAT CDM C	117 227	117 227	
ESAT JC C	72 245	72 245	
ESAT T-R C	42 763	42 763	
FOYER PARDALETS	95 836	95 836	
FOYERS SALANQUE	31 387	31 387	
FOYER CDM	45 792	45 792	
SAJ	10 587	10 587	
SAVS CDM	9 102	9 102	
SAVS ROSELIERE	5 541	5 541	
SAMSAH ROUSSILLON	13 267	13 267	
FAM PARDALETS	45 921	45 921	
PHV OLIVERAIE	40 131	40 131	
MAS L'ORRI	138 012	138 012	
SAAD	199 747	199 747	
IME AL CASAL	168 613	168 613	
IME MAILLOL	81 791	81 791	
IME MAURESQUE	115 776	115 776	
SESSAD PIM	32 665	32 665	
SESSAD ENDAVANT	24 517	24 517	
SESSAD AUXILI	22 151	22 151	
SESSAD TRAIT D'UNION	20 060	20 060	
ITEP PEYREBRUNE	123 232	123 232	
CAARUD	52 927	52 927	
EMSP	4 444	4 444	
SSIAD	12 842		12 842
TOTAL	2 531 570	2 518 728	12 842



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.9. Autres informations

2.9.1. Engagements financiers

ORGANISME	OBJET	MONTANT	GARANTIES DONNEES
CREDIT AGRICOLE (P07YM7011PR)	EMPRUNT	1 833 022	HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE
CREDIT AGRICOLE (P0843J013PR)	EMPRUNT	1 788 750	HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE
CREDIT AGRICOLE (00001175278)	COMPTE A TERME	10 000	CAUTIONS DIVERS MARCHES
CREDIT COOPERATIF (025802C)	EMPRUNT	600 210	NANTISSEMENT DE COMPTE-TITRES
CREDIT COOPERATIF (027792C)	EMPRUNT	1 183 235	NANTISSEMENT DE COMPTE-TITRES Dont 990 K€ PROMESSE D'AFFECTATION HYPOTHECAIRE
CREDIT COOPERATIF (064787C)	EMPRUNT	64 689	HYPOTHEQUE SUR BAIL A CONSTRUCTION
CAISSE D'EPARGNE (441349E)	EMPRUNT	521 654	NANTISSEMENT DE COMPTE
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		6 001 560	

ORGANISME	OBJET	MONTANT	GARANTIES RECUES
CREDIT COOPERATIF (033433C)	EMPRUNT	213 264	DEPARTEMENT DES P.O.
LA BANQUE POSTALE (3790)	EMPRUNT	2 760 000	DEPARTEMENT DES P.O.
LA BANQUE POSTALE (3791)	EMPRUNT	2 988 126	DEPARTEMENT DES P.O.
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		5 961 390	



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.9.2. Engagement retraite

ETABLISSEMENTS	ENGAGEMENT TOTAL	COMPTABILISE EN 152	COUVERTURE CONSO
AIDE A DOMICILE	237 452		237 452
SIEGE	227 856	403 494	-175 638
EHPAD ROSE DE MONTELLA	203 880	175 324	28 556
EHPAD LES VALBERES	311 644	48 634	263 010
EHPAD LES MYOSOTIS	98 747	43 967	54 780
PUV EL REPARO	11 160	0	11 160
EHPAD L'OLIVERAIE	132 923	99 742	33 181
EHPAD LES AIRELLES	147 190	5 155	142 035
PUV DE NYER	13 523	0	13 523
EHPAD LE PATIO DE JEANNE	32 071	0	32 071
ESAT CHARLES DE MENDITTE	155 921	135 263	20 658
EA EVL	71 255	0	71 255
ESAT JOAN CAYROL	93 586	38 000	55 586
ESAT LES TERRES ROUSSES	78 325	45 641	32 684
EA ARR	42 935	0	42 935
ESAT LA ROSELIERE	40 648	86 132	-45 484
FOYER LES PARDALETS	212 095	0	212 095
FOYER DE LA SALANQUE	103 726	0	103 726
FOYER H CHARLES DE MENDITTE	98 440	21 290	77 150
SAJ COULEUR DE VIE	44 028	0	44 028
SAYS - CHARLES DE MENDITTE	55 669	0	55 669
SAYS LA ROSELIERE	12 555	0	12 555
SAMSAH DU ROUSSILLON	14 074	0	14 074
FAM LES PARDALETS	65 497	23 663	41 834
PHV L'OLIVERAIE	62 699	42 951	19 748
MAS L'ORRI	190 753	4 319	186 434
IME AL CASAL	242 269	302 206	-59 937
IME MAILLOL	142 295	227 458	-85 163
IME LA MAURESQUE	206 034	289 436	-83 402
SESSAD POC Y MES	60 973	108 517	-47 544
SESSAD ENDAVANT	55 557	79 330	-23 773
SESSAD CAMINEM		94 125	-94 125
SESSAD AUXILI	67 778	68 245	-467
SESSAD TRAIT D'UNION	58 996	57 376	1 620
ITEP PEYREBRUNE - NEFIACH	230 949	180 369	50 580
CAARUD ASCODE	65 641	58 923	6 718
EMSP	16 537	0	16 537
Total	3 905 681	2 639 561	1 266 120



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.9.3. Effectif moyen

ETABLISSEMENT		NB PERSONNE	CADRES	NON CADRES
CDI	Hommes	208	34	174
	Femmes	786	63	723
CDD	Hommes	10	1	9
	Femmes	41	0	41
CONTRATS AIDES (CAE - CUI - AVENIR)	Hommes	19	0	19
	Femmes	55	0	55
TRAVAILLEURS HANDICAPES E.A.	Hommes	34	0	34
	Femmes	15	0	15
TRAVAILLEURS HANDICAPES ESAT	Hommes	210	0	0
	Femmes	118	0	0
TOTAL		1 496	97	1 070

2.9.4. Honoraires de commissaires aux comptes

	Montant TTC
Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels	78 000
Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels	28 207
TOTAL	106 207



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

2.9.5. Rémunération des cadres dirigeants de l'association

L'association salarie un directeur général, un directeur administratif et financier, une directrice des ressources humaines, des directeurs de pôle et des directeurs d'établissement. Le montant des rémunérations allouées est établi sur la base de la convention collective et des rémunérations spécifiques décidées par l'organe délibérant (voir art. 313-25 du code de l'action sociale et des familles).

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à 697 765 €.

2.9.6. Compte Epargne Temps

	N	N-1
Au passif dette CET	839 176	1 134 522
A l'actif compte titre CET	678 921	678 921
Ecart	-160 255	-455 602

Au 31/12/2025, 20 personnes ont un Compte Epargne Temps pour un total de 1 876 jours épargnés et un montant évalué à 839 176 €.

La dette liée à ce compte épargne temps est comptabilisée en charges à payer pour sa totalité au 31 décembre 2025.

Cette dette est couverte par un compte de placement comptabilisé en immobilisations financières pour un montant de 678 921 €.

Au 31/12/2025, ce compte de titres est valorisé à 785 644 €.

2.9.7. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires recensées dans l'ensemble des établissements de l'association Joseph Sauvy n'ont pas de caractère significatif et à ce titre ne nécessitent pas d'informations complémentaires.